



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/57/48
27 février 2009

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-septième réunion
Montréal, 30 mars – 3 avril 2009

PROPOSITION DE PROJET : RWANDA

Le présent document comporte les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante:

Elimination

- Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (deuxième tranche)

PNUD/PNUE

FICHE D'EVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Rwanda

(I) TITRE DU PROJET	ORGANISME:
Plan d'élimination de CFC	PNUD, PNUE

(II) DERNIERES DONNEES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO)				ANNEE: 2007	
CFC: 4.1	CTC: 0	Halons: 0	MB: 0	TCA: 0	

(III) DERNIERES DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (Tonnes PAO)										ANNEE: 2007			
Substances	Aérosols	Mousses	Halons	Refrigération		Solvants	Agents de transformation	Inhalateurs a doseur	Utilisation de laboratoire	Bromure de méthyle		Gonflage de tabac	Total Sector Consumption
				Fabrication	Services d'entretien					QPS	Non QPS		
CFC				4.1									4.1
CTC													0
Halons													0
Methyl Bromide													0
Others													0
TCA													0

(IV) DONNEES DU PROJET			2007	2008	2009	2010	Total
Limites de la consommation du Protocole de Montréal			4.6	4.6	4.6	0.	
Consommation maximale permise (Tonnes PAO)			4.6	4.6	4.6	0.	
Coûts de projet (\$US)	PNUD	Coûts de projet	124,500.		43,500.		168,000.
		Coûts de soutien	11,205.		3,915.		15,120.
	PNUE	Coûts de projet	110,000.		67,000.		177,000.
		Coûts de soutien	14,300.		8,710.		23,010.
Total des fonds approuvés en principe (\$US)		Coûts de projet	234,500.		110,500.		345,000.
		Coûts de soutien	25,505.		12,625.		38,130.
Total des fonds débloqués par le Comité exécutif (\$US)		Coûts de projet	234,500.		0.		234,500.
		Coûts de soutien	25,505.		0.		25,505.
Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US)		Coûts de projet			110,500.		110,500.
		Coûts de soutien			12,625.		12,625.

(V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT:	Approbation générale
---	-----------------------------

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition

Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

DESCRIPTION DU PROJET

1. Agissant pour le compte du Gouvernement du Rwanda, le PNUE, en sa qualité d'agence principale d'exécution, a présenté un rapport périodique sur la mise en œuvre du premier programme de travail du plan de gestion de l'élimination finale des CFC (PGEF) du Rwanda à la 57^e réunion du Comité exécutif. Par ailleurs, le PNUE a introduit une demande de financement de la deuxième tranche du PGEF au coût total de 67 000 \$US plus des coûts d'appui d'agence de 8 710 \$US pour le PNUE ainsi que le montant de 43 500 \$US plus des coûts d'appui d'agence de 3 915 pour le PNUD.

Contexte

2. Le PGEF du Rwanda avait été approuvé par le Comité exécutif lors de sa 53^e réunion en vue d'éliminer définitivement la consommation de CFC dans le pays avant la fin de l'année 2009. Le financement global de 345 000 \$US plus les coûts d'appui d'agence de 38 130 \$US ont été approuvés en principe par le Comité exécutif. A la même réunion, le Comité exécutif avait approuvé 110 000 \$US plus des coûts d'appui d'agence de 14 300 \$US pour le PNUE, et 124 500 \$US plus des coûts d'appui d'agence de 11 205 \$US pour le PNUD, fonds destinés à la réalisation de la première tranche du PGEF.

Rapport périodique sur la réalisation de la première tranche du PGEF

3. Après que le PGEF ait été approuvé par le Comité exécutif, un expert juridique a procédé à la révision de la réglementation SAO du pays puis remis ses propositions de modification aux autorités nationales pour approbation. Quelques 180 techniciens frigoristes et 170 agents des douanes ont été formés et leurs programmes de formation ont été révus et mis à jour. L'association des techniciens frigoristes a été renforcée. Un appel d'offres a été lancé pour l'acquisition de matériels et d'outils d'entretien d'appareils frigorifiques; ce matériel doit arriver au pays avant la fin du mois d'avril 2009. Quatre utilisateurs finaux convertissent actuellement leurs équipements à base de CFC en frigorigènes de substitution. Un consultant local a été recruté afin d'aider à la réalisation des activités prévues dans le PGEF.

4. A la fin décembre 2008, sur les 234 500 \$US approuvés pour la première tranche, 200 410 \$US ont déjà été décaissés. Le solde de 34 090 \$US sera décaissé en mars 2009.

Plan d'action pour la deuxième tranche du PGEF

5. Le Gouvernement du Rwanda s'engage à réaliser les activités suivantes prévues au deuxième programme de travail du PGEF: d'autres programmes de formation pour les agents des douanes et les techniciens frigoristes; fourniture d'équipements et d'outils supplémentaires aux techniciens; plus de conversion de systèmes frigorifiques à base de CFC en y introduisant des frigorigènes de substitution; et des activités de contrôle et de vérification.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRETARIAT

OBSERVATIONS

6. La consommation 2007 de CFC communiquée par le Gouvernement du Rwanda, au titre de l'Article 7 du Protocole de Montréal, qui était de 4,1 tonnes PAO, était déjà inférieure de 0,5 tonne PAO au plafond de 4,6 tonnes PAO autorisé pour l'année 2007. La consommation de CFC en 2008 a été estimée à moins de 1,0 tonne PAO.

7. Quant à la révision de la réglementation des SAO (qui devra être approuvée en mars 2009), le PNUE a fait savoir que les autorités avaient introduit une interdiction totale des CFC et des équipements à base de CFC. Actuellement couverts par la nouvelle réglementation, les HCFC requièrent une licence d'importation délivrée par l'Unité de l'ozone. Des quotas annuels d'importation des HCFC seront introduits et entreront en vigueur à partir de 2010.

8. Prenant note des activités de formation destinées aux agents des douanes et aux techniciens frigoristes, et prévues pour le premier trimestre 2009, le Secrétariat a demandé des clarifications sur les autres initiatives de formation supplémentaires prévues dans la deuxième tranche du PGEF. Le PNUE a signalé que le nombre d'agents des douanes a augmenté dans le pays suite à la décision du Gouvernement de faire fonctionner la Direction des douanes 24H/24H. Le PGEF propose la formation de 200 douaniers supplémentaires. Une autre action de formation est également proposée pour 100 techniciens frigoristes en raison du rôle qui leur échoit pour permettre au pays d'arriver à une élimination totale et définitive de toute consommation de CFC dans le pays avant la fin de l'année 2009.

9. A la question de savoir si le Gouvernement du Rwanda réussirait à éliminer définitivement la consommation de CFC avant la fin de l'année 2009 et à maintenir ce niveau de consommation grâce aux activités prévues dans la dernière tranche du PGEF, le PNUE et le PNUD ont répondu que l'interdiction de toute importation et utilisation de CFC et d'appareils à base de CFC sera appliquée et que des campagnes de sensibilisation seront menées auprès de tous les acteurs et opérateurs. Le niveau de consommation de CFC sera également maintenu par l'application de la réglementation SAO, tâche qui sera confiée aux différentes agences de régulation du pays.

10. Notant que le financement de la préparation du PGEH avait été approuvé à la 55^e réunion du Comité exécutif, le Secrétariat a proposé que, pendant la mise en œuvre de la dernière tranche du PGEF, le PNUE envisage de suggérer au Gouvernement d'entreprendre des mesures préliminaires à l'effet de faciliter l'élimination du HCFC en temps opportun. Le PNUE a répondu qu'il envisagera de conseiller au Gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour faciliter l'élimination des HCFC. Un atelier consultatif sous-régional sur les HCFC a été organisé début mars à Lusaka (Zambie). Le PNUE entreprendra des consultations avec les pays participants (dont le Rwanda) sur cette question.

RECOMMANDATION

11. Le Secrétariat recommande que le Comité exécutif:

- a) Prenne note du rapport périodique sur la mise en œuvre de la première tranche du plan de gestion de l'élimination finale au Rwanda; et
- b) Approuve le programme annuel de mise en œuvre 2009-2010 correspondant à la deuxième tranche.

12. Le Secrétariat recommande, en outre, l'approbation globale du plan 2009-2010 correspondant à la deuxième tranche du PGEF du Rwanda, avec les coûts d'appui correspondant au niveau de financement suivant:

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Plan de gestion de l'élimination finale de CFC (deuxième tranche)	67 000	8 710	PNUE
b)	Plan de gestion de l'élimination finale de CFC (deuxième tranche)	43 500	3 915	PNUD